



MAXFORCE®

Prime

envu
30 g e

Insecticide

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

AMM FR-2019-0049 - Contient : 2,217 % m/m Imidaclopride

Appât sous forme de gel (prêt à l'emploi) - TP18

Blattes



✓ Appât contre les blattes



ATTENTION

MAXFORCE® PRIME - TP18 - AMM FR-2019-0049

Contient : 2,217 % m/m Imidaclopride (CAS n°138261-41-3), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (CAS n°2634-33-5), masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CAS n°55965-84-9).

Appât sous forme de gel (prêt à l'emploi) - Détenteur de l'AMM : 2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR S.A.S.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. P273 - Éviter le rejet dans



l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette). P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation. **PREMIERS SOINS : Conseils généraux :** S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. **En cas de contact avec la peau :** laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison. **En cas de contact avec les yeux :** rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. **En cas de contact avec la bouche :** rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire vomir.

Garder l'emballage et/ou la notice à disposition. Lire les instructions avant emploi. En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 001 641 ou être consultée sur les sites internet : www.fr.envu.com et www.quickfids.com

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison

UFI: JNKO-00J6-300D-DYHD

Numéro de lot / date de fabrication : voir cartouche
Date de péremption : voir ci-contre

www.fr.envu.com

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :
2022 Environmental Science FR S.A.S.
3 place Giovanni Da Verrazzano - 69009 LYON France
EMB : 2022 Environmental Science FR S.A.S.

envu

**Hygiène Publique
et Rurale**

0 800 001 641

Service & appel
gratuits

® Marque déposée par Environmental Science IJS LLC ou l'un de ses affiliés

FR79039468Q

spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc).

- Alternier les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents.
- Il est déconseillé d'utiliser Maxforce® Prime sur revêtements fragiles, tels que moquettes, tapisseries, marbre (risque de légère coloration du support traité).

Mesures de gestion du risque

- Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (en nitrile norme NF EN 374).
- Ne pas appliquer directement sur des surfaces sur lesquelles

de la nourriture ou des aliments pour animaux sont conservés, préparés ou consommés.

- Utiliser seulement dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux.
- Empêcher les enfants et les animaux d'accéder aux appâts.
- Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après utilisation.
- Ne pas utiliser/appliquer le produit dans des zones où la résistance à la substance active contenue dans le produit est suspectée ou établie.
- En cas de ré-infestation, renouveler l'application sans dépasser le nombre maximal d'applications autorisées par an.

- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces absorbantes, trop humides et ou trop poussiéreuse.

- Ne pas appliquer le produit près des sources de chaleur (radiateur, lumière du soleil directe).
- Ne pas utiliser le produit en continu.

Stockage

- Conserver dans le conteneur d'origine
- Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé
- Protéger du gel
- Conserver à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 2 ans.

Élimination du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes, etc.), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.



Insecticide

Appât contre les blattes

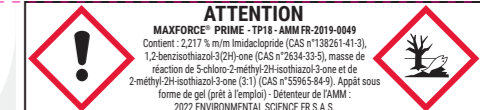
RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

AMM FR-2019-0049
Contient : 2,217 % m/m Imidaclopride
Appât sous forme de gel (prêt à l'emploi)
TP18



Blattes

4 x 30 g e
envu



ATTENTION
MAXFORCE® PRIME - TP18 - AMM FR-2019-0049
Contient : 2,217 % m/m Imidaclopride (CAS n°138261-41-3), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (CAS n°2634-33-5), masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CAS n°55965-84-9). Appât sous forme de gel (prêt à l'emploi) - Détenteur de l'AMM : 2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR S.A.S.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+ P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P333+ P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette). P362+ P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.
PREMIERS SOINS - Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison. En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire vomir.
Garder l'emballage et/ou la notice à disposition. Lire les instructions avant emploi.
En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 001 641 ou être consultée sur les sites internet : www.fr.envu.com et www.quickfds.com

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.

UF: JNKO-00J6-300D-DYHD
envu Hygiène Publique et Rurale
0 800 001 641 Service & appel gratuits

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :
2022 Environmental Science FR S.A.S.
3 place Giovanni Da Verrazzano - 69009 LYON France
EMB : 2022 Environmental Science FR S.A.S.
© Marque déposée par Environmental Science US LLC ou l'un de ses affiliés
www.fr.envu.com
FR81765480K
3 700479 005410

Informations générales

L'appât Maxforce® Prime est un gel prêt à l'emploi à base d'imidaclopride. L'imidaclopride agit sur le système nerveux des insectes. Le gel contient des ingrédients nutritionnels très attractifs et des composants colloïdaux qui constituent une source d'eau pour les blattes. La consistance particulière du gel lui permet d'adhérer facilement sur toutes les surfaces. L'appât Maxforce® Prime possède une grande efficacité contre les blattes à leurs différents stades de développement.

Doses et usages

Cibles:

- Blatte germanique (*Blattella germanica*) - Stades nymphe et adulte

- Blatte rayée (*Supella longipalpa*) - Stades nymphe et adulte
- Blatte orientale (*Blatta orientalis*) - Stades nymphe et adulte
- Blatte américaine (*Periplaneta americana*) - Stades nymphe et adulte

Lieux :

- Lieux en intérieur
- Locaux industriels/commerciaux
- Habitations/zones privées
- Bâtiments publics (ex : hôpitaux, maisons de retraite)

Doses :

Appliquer en gouttes de 0, 1 g (environ 7 mm de diamètre). Un fin ruban équivalent à une goutte peut être appliqué en alternative.

La dose d'application est ajustée à la densité d'infestation :

- Faible infestation : les blattes sont rarement observées pendant la journée.
- Forte infestation : les blattes sont observées jour et nuit.

	Faible infestation	Forte infestation
Blatte germanique et blatte rayée	0, 1 g/m ² (1 goutte)	0,2 g/m ² (2 gouttes)
Blatte orientale et blatte américaine	0,2 g/m ² (2 gouttes)	0,3 g/m ² (3 gouttes)

Le gel reste attractif pour les blattes en conditions normales d'utilisation environ 12 semaines. Un maximum de 11 applications répétées par année par bâtiment.

Méthodes d'application

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.

Respecter les doses d'emploi du produit.

- Identifier l'endroit à traiter et déterminer les lieux d'agrégation et de passage des blattes.
- Avant le traitement, enlevez toutes sources de nourriture (déchets, restes de nourriture...) de la zone infestée pour encourager l'ingestion du gel.
- Application de manière ciblée d'appât par gouttes de gel ou fins rubans de gel dans les zones cibles identifiées, dans les coins, les fissures et crevasses et dans les anfractuosités ; mais aussi entre les sources de nourriture et les lieux d'agrégation.

- Lors des contrôles, vérifier les endroits traités et réappliquer le gel si nécessaire dans les endroits fort fréquentés. Lorsque le gel est entièrement consommé, le ré-appliquer au même endroit car les blattes laissent des sécrétions et des excréments pour attirer leurs congénères.

- Maxforce® Prime peut être intégré dans des programmes avec des traitements de volumes ou de surfaces, mais ne doit pas être contaminé par d'autres insecticides ou placé sur des surfaces fraîchement traitées.

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des


Insecticide

Appât contre les blattes
RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

AMM FR-2019-0049
Contient : 2,217 % m/m Imidaclopride
Appât sous forme de gel
(prêt à l'emploi)
TP18


Blattes
10 x 4 x 30 g e



2 370047 900541 4

ARTICLE 81756198
ATTENTION

MAXFORCE® PRIME - TP18 - AMM FR-2019-0049

Contient : 2,217 % m/m Imidaclopride (CAS n°138261-41-3), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (CAS n°2634-33-5), masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CAS n°55965-84-9).

Appât sous forme de gel (prêt à l'emploi) - Détenteur de l'AMM :

2022 ENVIRONMENTAL SCIENCE FR S.A.S.



H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+ P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette). P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

PREMIERS SOINS : Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. **En cas de contact avec la peau :** laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison. **En cas de contact avec les yeux :** rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. **En cas de contact avec la bouche :** rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire vomir.

Garder l'emballage et/ou la notice à disposition. Lire les instructions avant emploi.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 001 641 ou être consultée sur les sites internet : www.fr.envu.com et www.quickfds.com

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.

UFI: JNKO-00J6-300D-DYHD

envu

 Hygiène Publique
et Rurale

0 800 001 641

 Service & appel
gratuits

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :
2022 Environmental Science FR S.A.S.
3 place Giovanni Da Verrazzano - 69009 LYON France
EMB : 2022 Environmental Science FR S.A.S.
® Marque déposée par Environmental Science US LLC ou l'un de ses affiliés
www.fr.envu.com

Numéro de lot / date de fabrication : voir cartouche
Date de péremption : voir sur étiquette 30 g



FR80260237M